

### Nicolas Tryzna refuse la rupture d'égalité entre les lycéens !

**Nicolas Tryzna, conseiller départemental du canton de Thiais – Chevilly-Larue – Rungis, a saisi, ce jeudi 28 février, le Ministre de l'Éducation nationale ainsi que le Recteur de l'Académie de Créteil au sujet de la situation des élèves du Lycée Pauline Rolland de Chevilly-Larue. L'élu départemental proposera également un vœu lors de la prochaine séance du Conseil dont il espère qu'il sera soutenu par une large majorité.**

En effet, le Rectorat vient d'annoncer que, dans le cadre de l'application de la réforme du baccalauréat, l'offre proposée, dans ce lycée, pour les premières et terminales, se limitera à 5 options contre 7 en moyenne dans le département et jusqu'à 12 dans certains lycées. La réforme devait permettre de personnaliser le parcours des lycéens, en supprimant les filières L – ES – S remplacées par un choix à effectuer parmi 12 options. Si sa logique peut s'entendre, son application fait courir le risque, en limitant les offres pour certains lycées, comme Pauline Rolland, de renforcer un déséquilibre social entre communes qui va à l'encontre du principe même d'équité de l'Éducation nationale.

Le Rectorat propose des solutions alternatives surprenantes comme d'assister aux options dans les autres établissements qui les proposeraient. Qui peut croire qu'un jeune lycéen de Pauline Rolland va traverser tout Chevilly-Larue et tout Thiais afin de rejoindre, en journée, le lycée Guillaume Apollinaire dont les effectifs sont, de surcroît, déjà très importants ? Comment ne pas s'étonner, par ailleurs, de la proposition de suivre les options à distance par l'intermédiaire du CNED ? Le coût de l'inscription serait à la charge des familles et le suivi pédagogique bien moindre ! Ce sont là des propositions déconnectées de la réalité du terrain.

Nicolas Tryzna refuse cette diminution de l'offre de formation pour les élèves du Lycée Pauline Rolland qui va à l'encontre du principe même de méritocratie auquel il est particulièrement attaché : chaque élève de la République doit pouvoir, quelle que soit sa situation sociale, familiale et géographique de départ, tendre à avoir les mêmes chances que les autres, grâce à une Éducation nationale de qualité. Or, en tolérant que certains établissements n'offrent qu'un nombre réduit d'options, la réforme irait dans le sens opposé et contribuerait à aggraver les inégalités entre lycéens.

**Contact**    **Nicolas Tryzna - 06 24 48 28 47 - [nicolas.tryzna@valdemarne.fr](mailto:nicolas.tryzna@valdemarne.fr)**

**Blog**        [www.nicolastryzna.com](http://www.nicolastryzna.com)



NTryzna\_94